



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoît JIMENEZ – Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente - Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Sans objet

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau Syndical

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus - Année 2025

Benoît JIMENEZ présente l'agenda des Élus 2025.

Éric CHANAL informe les membres du Bureau de sa participation au groupe de travail « milieux aquatiques » de la COP départementale 95 qui se tiendra le vendredi 3 octobre en Préfecture du Val d'Oise. Aline GIRARD prendra part au groupe de réflexion dédié aux risques inondations.

L'ambassadeur d'Haïti sera reçu au SIAH le 21 octobre après-midi, dans le cadre de la coopération entre la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement en Haïti (DINEPA) et le SIAH pour le renforcement des capacités des cadres de la DINEPA dans les domaines de l'assainissement non collectif et des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG).

Comité Syndical

Ordre du jour et note explicative de synthèse du Comité Syndical du lundi 29 septembre 2025 (version de travail) - Définition des rapporteurs

Après lecture des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau définit les rapporteurs pour le Comité Syndical du lundi 29 septembre 2025.

Procédures juridiques

Informations marchés publics :

Marché public d'identification des secteurs d'assainissement prioritaires au regard de leurs impacts sur les cours d'eau du territoire du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer (Marché n° 14-25-02) - Déclaration sans suite du marché

Après exposé par Éric CHANAL, le Bureau déclare sans suite la procédure de passation du marché public n° 14-25-02.

Une nouvelle consultation va être engagée, conformément au cadre législatif, sans publication d'un avis d'appel à la concurrence.

Convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage du SIAH à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) et à la commune de Goussainville relative au projet du Quartier de la Gare sur la commune de Goussainville

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau valide l'inscription de ce point à l'ordre du jour du prochain Comité syndical programmé le 29 septembre.

Point sur l'attribution du marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la rue Saint-Nicolas sur la commune de Gonesse (Opération n° GON193)

Ce point est exposé par Déborah TANGUY. Le Bureau valide la poursuite de l'analyse des offres dont les montants sont supérieurs à l'estimation du SIAH.

Avenant(s)

Avenant n° 1 au marché public de travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal des eaux usées situé entre Le Vignois sur la commune de Gonesse et la rue de Paris sur la commune de Bonneuil-en-France (Opération n° 485EU)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de 183 304 € HT, soit + 22,94 % du marché initial.

Le Bureau autorise le Président à signer cet avenant.

Avenant n° 1 au marché public de performance pour la conception, l'exploitation et la maintenance des installations de production solaire photovoltaïque en autoconsommation sur le site de la station de dépollution de Bonneuil-en-France (Opération n° 500C)

Déborah TANGUY présente cet avenant qui porte uniquement sur des réajustements techniques sans incidence financière.

Le Bureau autorise l'inscription de cet avenant à l'ordre du jour du prochain Comité syndical.

Foncier

Signature d'un acte de constitution de servitude de passage de canalisations d'eaux pluviales au droit de la parcelle cadastrée section B n° 2764 située sur la commune de Domont

Déborah TANGUY précise que les propriétaires de ladite parcelle ont signé l'acte de constitution de servitude visant à régulariser le passage d'environ 9 mètres de canalisation d'eaux pluviales traversant leur jardin.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer l'acte de constitution de servitude de passage, consentie à titre gracieux.

Signature d'actes de constitution de servitude de passage de canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées au droit des parcelles appartenant à 10 copropriétés et 2 sociétés sur un ensemble de parcelles situées sur la commune de Sarcelles

Le service chargé de l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCoD) de la ville de Sarcelles et le SIAH se sont accordés afin de procéder aux régularisations de certaines copropriétés situées dans les Grands Ensembles de Sarcelles. Une première phase a permis d'identifier un périmètre regroupant 10 copropriétés et 2 propriétés privées, sur lesquelles le passage de canalisation d'eaux usées et d'eaux pluviales n'a pas encore été formalisé par un acte de servitude.

L'ensemble des 12 propriétaires a été contacté par le service de l'ORCoD afin de proposer cette régularisation, qui devra faire l'objet d'un vote en Assemblée Générale pour les copropriétés.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer les actes de constitution de servitudes de passage, consenties à titre gracieux.

Mandat confié à la SAFER pour rechercher un exploitant agricole, présenter sa candidature au Comité technique départemental et établir l'état des lieux d'entrée pour des parcelles de 2,7 ha situées dans le quartier du Village sur la commune de Goussainville

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer tous les actes relatifs au mandat de recherche confié à la SAFER pour l'exploitation agricole des parcelles cadastrées section BC n°14 et 31 ainsi qu'une portion de la parcelle BC n° 4, situés au lieu-dit « Le Village » sur la commune de Goussainville.

Point d'information concernant l'acquisition de deux parcelles sur la commune de Saint-Brice-sous-Forêt

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau émet un avis favorable à l'offre d'achat de la propriétaire de ces deux parcelles fixant le prix de cession à hauteur de 2,50 €/m². Le prix de vente de ces terrains s'élève ainsi à 7 742,00 €.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Élaboration d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) Croult, Petit Rosne, Morée et Sausset

Éric CHANAL indique que la Préfecture du Val d'Oise souhaite s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) Croult, Petit Rosne, Morée et Sausset.

En effet, l'étude des aléas inondation menée depuis quelques années révèle une vulnérabilité significative des territoires face aux inondations. Le territoire présente une sensibilité particulière aux pluies intenses et au ruissellement urbain, aggravée par l'artificialisation des cours d'eau qui rend le risque moins visible.

Cette situation nécessite une préservation des zones naturelles d'expansion des crues et l'élaboration d'un PPRI présente un intérêt majeur pour les collectivités territoriales concernées. Il est donc important que les collectivités soient parties prenantes de la démarche d'élaboration.

Le syndicat partage le diagnostic établi lors de ces études hydrauliques et considère comme positive l'opportunité de continuer la réflexion entre élus locaux et services de l'Etat pour tendre vers une démarche de PPRI, en cohérence avec les études passées et en cours portées par le SIAH.

Après exposé par Éric CHANAL, le Bureau valide l'inscription à l'ordre du jour du prochain Comité syndical, du vote d'une délibération de principe en faveur de la poursuite par les services de l'Etat d'une démarche technique tendant vers l'établissement d'un PPRI, sur tout ou partie du territoire du bassin versant Croult et Petit Rosne.

STATION DE DÉPOLLUTION

Réponse du Ministère chargé de l'Industrie et de l'Énergie relative au projet de boucle hydrogène

Ce point est exposé par Éric CHANAL.

COMMUNICATION

Programmation des vœux du SIAH - 2026

La date retenue pour la programmation des vœux du SIAH est le vendredi 29 janvier 2026.

Programmation de la sortie de début d'année - 2026

Le Bureau valide la programmation du traditionnel déjeuner Élus/Agents le vendredi 06 février 2026.

Fin de la réunion de bureau à 10h20

Prochaine réunion de bureau lundi 06 octobre 2025 à 09h30